



Appel à idées de projets innovants

« Semences et Plants : des atouts pour des productions compétitives répondant aux enjeux de demain »

Mode opératoire

Appel à projet ouvert du 1^{er} Février au 31 Mars 2012.

Fort du succès du 1^{er} appel à idées de projets commun, les pôles VEGEPOLYS et PEIFL lancent un 2^{ème} appel à idées du 1^{er} février au 31 mars 2012, dont la thématique porte sur les variétés (sélection, création, évaluation, production) permettant aux filières de répondre aux grands défis à venir.

Réglementation Ecophyto 2018, nouvelles exigences sanitaires, changements climatiques, évolutions des attentes des consommateurs, nécessité de maintenir la compétitivité de l'agriculture française,..., le monde agricole connaît actuellement des enjeux majeurs. Pour répondre à ces nouveaux impératifs de l'agriculture durable et productive, tous les acteurs se mobilisent dont les producteurs et utilisateurs de semences et de plants, essentiels à la production agricole. Sélectionner, créer, évaluer, produire et valoriser de nouvelles variétés de qualité constituent donc les innovations de demain.

Passerelles reconnues entre le monde de la Recherche et les entreprises du végétal, VEGEPOLYS et le PEIFL entendent, au travers de cet appel, encourager les initiatives qui favorisent une agriculture plus compétitive et plus respectueuse de l'environnement.

Qu'elles soient au stade embryonnaire ou plus abouties, toutes les idées sont les bienvenues ! Recherche de partenaires, de financements, appui scientifique, technique, propriété intellectuelle... les deux pôles associent leur savoir-faire pour aider le porteur à finaliser son projet et permettre à l'idée de devenir réalité. En répondant à cet appel, vous pourrez donc bénéficier d'un réseau très large et complémentaire de partenaires en France, tant scientifiques qu'industriels, et de voies de financement plus élargies

Thématique de l'appel à idées

Cette année, la thématique de notre appel à idées est : « Semences et Plants : des atouts pour des productions compétitives répondant aux enjeux de demain ».

Cela concerne notamment :

- **La Sélection et la Création de variétés et porte-greffes**
 - o Résistance ou tolérance
 - o Qualité nutritionnelle ou organoleptique
 - o Adaptation aux besoins du marché (industrie agro-alimentaire, RHD, ...)
 - o Outils et techniques de sélection ou d'aide à la création variétale (ex : gestion des bases de données, ...)
 - o Optimisation des processus de création variétale multicritères (génomiques, phénotypiques ...)
 - o Création de nouveaux « idéotypes » ou de nouvelles « structures variétales », adaptés aux systèmes de culture à faible niveau d'intrants et aux contraintes liées au changement climatique

...

- **L'évaluation des performances des variétés**
 - o Caractéristiques agronomiques
 - o Qualité des fruits
 - o Sensibilité ou résistance aux maladies
 - o Evaluation des ressources génétiques, du matériel en sélection et des variétés
 - o Méthodes d'évaluation en laboratoire (in-vitro...) ou au champ
 - o Outils de mesure des caractères d'intérêt (exemple : appareil portatif de mesure)
- **La production et la qualité des semences et des plants**
 - o Techniques de production (greffage,)
 - o Qualité sanitaire (contamination, ...)
 - o Extraction/récupération des graines
 - o Automatisation des process (tri optique, ...)
 - o Conservation et emballage

Cette liste n'est pas exhaustive.

Toute idée rentrant dans l'une des 3 sous-thématiques est la bienvenue !!

Cible de cet appel à idées

Les filières végétales concernées sont :

- | | |
|--------------------|--------------------------------|
| - Les semences, | - Les grandes cultures, |
| - Le maraichage, | - La cidriculture, |
| - L'arboriculture, | - Les plantes santé/bien-être, |
| - L'oléiculture, | - Le tabac, |
| - L'ornement, | - Les champignons. |
| - La viticulture, | |

Les porteurs de projets peuvent être des entreprises, des laboratoires de recherche, des centres techniques, des chambres d'agriculture...

Critères d'éligibilité

- **Le caractère innovant**

« Innovant » signifie pouvant conduire au développement d'un nouveau produit (ou à une amélioration notable) ou d'un nouveau procédé.

L'objet de votre projet doit être de mettre en œuvre des travaux de R&D pour atteindre cet objectif.

- **L'approche marché**

Pour les projets portés par des entreprises, au-delà du caractère innovant de votre projet, celui-ci doit apporter un retour sur investissement économique (en termes de qualité de la production, de productivité...) ou vous permettre de développer vos marchés. Un argumentaire économique sera alors à préparer en vue d'une recherche de financements.

- **Le caractère collaboratif**

Les pôles privilégient les projets collaboratifs regroupant au moins deux entreprises et un laboratoire de recherche public (ou un centre technique).

- **La localisation des acteurs**

Le degré d'implication des pôles dans l'accompagnement de votre projet dépendra de la localisation des partenaires.

Qu'elles soient au stade embryonnaire ou plus abouties, toutes les idées sont les bienvenues !

Comment soumettre une idée ou un projet ?

L'appel à projet sera ouvert du **1^{er} Février au 31 Mars 2012**.

Pour soumettre un projet, il suffit de répondre au formulaire en ligne disponible sur le site www.vegepolys.eu

Et après le dépôt ?

1- 1^{ère} Prise de contact

Les chargés de missions du pôle auquel vous avez soumis votre projet prendront contact avec vous, pour échanger sur votre projet. L'objectif est de bien cerner votre projet, vos motivations et vos besoins d'accompagnement.

2- 1^{ère} analyse des projets et répartition entre les pôles

Une fois l'appel à projet terminé (1^{er} avril), les projets déposés seront analysés par les deux pôles et classés selon leur intérêt. Les projets seront ensuite répartis entre les pôles pour un accompagnement plus personnalisé, en fonction de la localisation géographique du porteur, de la thématique du projet ou de la filière concernée.

3- Accompagnement des projets sélectionnés

Si votre projet est sélectionné, vous pourrez bénéficier de l'accompagnement des pôles pour trouver des partenaires, formaliser votre projet, solliciter des financements et ainsi pouvoir conduire votre projet jusqu'à sa réussite. Un suivi personnalisé vous sera proposé.

Confidentialité

Les pôles portent une attention forte aux attentes de confidentialité des porteurs d'idée et de projets dans leur travail d'ingénierie de projets innovants : clause de confidentialité dans tous les contrats des personnels accompagnant, procédure de respect de la confidentialité dans l'étude par le pôle de la labellisation des projets, signature d'accord préalable entre les futurs partenaires de projets, accompagnement dans la formalisation d'accord de consortium

Contacts

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

<p>Morgane Yvergniaux Tél : 02 41 72 17 37 morgane.yvergniaux@vegepolys.eu</p>	<p>Nathalie Broussard Tél : 04 90 31 58 83 nathalie.broussard@peifl.org</p>
	